

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE :

## **SEP**

**AVIER** Version: 2; Date: 07-03-05 Page: 1/3

#### 1- SOCIETE – IDENTIFICATION DU PRODUIT

SIEGE SOCIAL : Ets FAVIER TPL

Le Bourg BP 1

63480 BERTIGNAT (France)

#### **IDENTIFICATION DU PRODUIT:**

GAINE EN FIBRE DE VERRE TRESSEE ENDUITE D'UN VERNIS POLYURETHANNE.

### 2- COMPOSITION – INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### **COMPOSITION:**

**PARTIE 1 : Tresse** Verre E (60 – 70 %)

Le VERRE E est un boro-silico-alumino-calcique à faible taux d'alcalin. Sa composition (exprimée en oxydes) est comprise dans les fourchettes suivantes :

SiO <sub>2</sub>	52 – 62 %
Oxydes alcalins (Na <sub>2</sub> O, K <sub>2</sub> O)	< 2 %
Oxydes alcalino terreux (CaO, Mgo,)	16 – 30 %
B <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0 – 10 %
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	11 – 16 %
TiO <sub>2</sub>	0 – 3 %
Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0 – 1 %
F <sub>2</sub>	0 – 2 %

**PARTIE 2 : Enduit** Vernis polyuréthanne naturel (30 – 40 %) ; Concentration dans l'enduit pur et non

polymérisé:

\* Oligomère uréthanne acrylate : 70 à 80 % (Xi R 36)

\* Diacrylate de tripropylèneglycol (TPGDA) : 10 à 15 % (Xi-N R36/37/38-43-51/53)

CAS n° 42978-66-5 \* CFTA : < 5 % (Xi R38)

\* Amine Acrylee : < 4 % (Xi R36)

\* Benzophénone : < 2 % (Xi R36/37/38-52/53)

**PARTIE 3 : Colorant** jaune, rouge, noir et bleu. (1 - 5 %); Concentration dans le produit pur :

 $\rightarrow$  80 à 90 % de cyclohexanone (CAS 108-94-1 ; R 10-20 ; Xn)

Sans métaux lourds et sans halogènes.

**INGREDIENTS DANGEUREUX**: voir ci-dessus.

# 3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau (R36/37/38).

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43).

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R52/53).

#### 4- PREMIERS SECOURS

**INHALATION:** Retirer le sujet de la zone polluée. Faire respirer de l' air frais.

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements souillés. Laver à l'eausavonneuse et rincer à l'eaus.

CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste.

**INGESTION:** Ne pas faire vomir, appeler un médecin d'urgence.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE :

## **SEP**

**AVIFR** Version: 2; Date: 07-03-05 Page: 2/3

## 5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN D'EXTINCTION RECOMMANDES: Poudre, mousse, neige carbonique.

MOYEN D'EXTINCTION CONTRE-INDIQUES: Jet d'eau.

**DANGERS SPECIFIQUES:** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, risque de formation de produits toxiques.

**PROTECTION DES INTERVENANTS:** Porter un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de

protection des yeux/du visage.

### 6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### PRECAUTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

La gaine enduite est un produit solide.

Tous les déchets doivent être évacués en respectant les réglementations nationales.

### **METHODE DE NETTOYAGE:**

Le produit tel qu'il sort de nos ateliers de fabrication peut être ramasser à la main. Lors d'une éventuelle dispersion, s'assurer au préalable que le produit n'a pas été en contact avec des produits dangereux pendant le transport.

### 7- MANIPULATION ET STOCKAGE

**MANIPULATION:** Eviter le contact prolongé avec la peau chez les personnes "sensibles". Porter un

vêtement de travail couvrant et des lunettes de protections et un masque anti-

poussières. Eviter le contact avec les yeux.

CONDITIONS DE STOCKAGE: Stocker à l' abri de l' eau, de l' humidité, des bases et oxyttaforts.

### 8- CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTON INDIVIDUELLE

MESURES D'HYGIENE: Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Aspirer. Se laver après

manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

A recommander l' utilistion de crème protectrice, gants, manches longues, pour les personnes à peau fragile.

## 9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE: Solide

**FORME :** Tresse de fibre de verre recouverte d' un vernis polyuréthanne.

**COULEUR:** Beige (standard), jaune, rouge, noir et bleu

**ODEUR:** Faible odeur

## 10- STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE: Stable dans les conditions normales d'utilisation, de stockage, et d'usage

raisonnablement prévisible.

**REACTIONS DANGEREUSES:** Oxydants et bases forts (produit non polymérisé).

### PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:

Dans des conditions de combustion entretenue, outre la vapeur d'eau et le CQ, de faibles quantités de CO et de NOx peuvent résulter de la combustion de

l' ensimage.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE :

## **SEP**

: R Version: 2; Date: 07-03-05 Page: 3 / 3

#### 11- INFORMATION TOXICOLOGIQUES

**TOXICITE AIGUE:** Non concerné.

EFFECTS LOCAUX : Irritations temporaires possibles.

SENSIBILISATION : Possibilités rares d' allergies.

Les composants non polymérisés du vernis sont : Irritant pour la peau (R38) ; Irritant pour les yeux (R36) ; Irritant pour les voies respiratoires (R37) ; Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43).

### 12- INFORMATION ECOTOXICOLOGIQUES

Le verre E n' est pas biodégradable. En aucun cas les fibres de verre et les produits d' ensimage ne font pas partie de la liste des produits de nature à détruire la couche d' ozone figurant dans le protocole de Montréal de 1987 (Classe 1 et Classe 2).

### 13- ELIMINATION DES DECHETS

**ELIMINATION DU PRODUIT :** Eliminer le produit conformément aux réglementations locales. **ELIMINATION DE L' EMBALLAGE** Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

#### 14- TRANSPORT

Le produit n' est pas considéré comme dangereux vis à vis des èglements de transport et n' est pas justifiable de procédure spéciale.

## 15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## **ETIQUETAGE ET CLASSIFICATION CEE:**

Aucune exigence particulière en cette matière.

**Directive RoHS:** Les produits cités dans la directive 2002/95/CE n'entrent pas de manière

intentionnelle dans la composition de nos produits à des taux supérieurs aux limites imposées par la directive, à savoir : Plomb (Pb), Chrome Hexavalent (Cr IV),

Mercure (Hg), Cadmium (Cd), PBB et PBDE.

#### 16- AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les spécifications produit et autres documents techniques FAVIER, mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu' elle contient sont basés sur l' état actuel des connaissances relatives à nos produits à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L' attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu' un produit est utilisé à d' autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'applique ellsemble de textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

En cas de besoin d'information complémentaire, l'utilisateur peut s'adresser au responsable des Ets FAVIERIT